

Réf: Dossier 359903

Avis de constitution

SOCIETE « CONDEM »

Siège Abidjan commune de Marcory quartier CETAO,
précisément Non loin de l'hotel Harmony à 100 m (lot :
2575 ; Ilot : 239), Lot 2575, Ilot 239

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONDEM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Dépannage
- Installation
- Entretien de tous matériels en électricité
- Bâtiment
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan commune de Marcory quartier

CETAO, précisément Non loin de l'hotel Harmony à 100 m
(lot : 2575 ; Ilot : 239), Lot 2575, Ilot 239

Dirigeant(s) M SAWADOGO ALASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11727 du 11/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69670/GTCA/RC/2024 du 11/11/2024

